Assemblée générale ordinaire de l'association « Toraixa » du samedi 20 avril 2019.

Lieu: Hôtel « La peupleraie » à Nampont St Martin (80120) en Picardie.

Avant de proposer l'ordre du jour de l'AG, il est respecté une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés.

Le quorum étant atteint : 12 présents et 5 pouvoirs remis soit : 17 votants sur 21 adhérents à jour de leur cotisation 2018.

<u>Membres présents</u>: Daviot Chantal, Rivera Martine, Rivera Jean-Marc, Thibault Monique, Thibault Pascal, Thibault Christophe, Villalonga Hélène, Villalonga Marie-France, Villalonga Marie-Claire, Villalonga Jean-Pierre, Villalonga Alain, Villalonga Adrien

- 1. <u>Proposition de l'ordre du jour :</u> Celui- ci est présenté sous forme d'un diaporama et adopté à l'unanimité. Le Président remercie Christophe qui l'a réalisé.
- 2. <u>Approbation du compte- rendu de l'AG du 12 mai 2018</u>: Pas de remarques particulières, il est adopté à l'unanimité.
- 3. Rapport d'activités et rapport financier :
 - 3-1 Rapport d'activités : Pour notre association, il s'agit essentiellement de :
 - <u>Recherches généalogiques</u>: Elles n'ont pas avancé malgré celles réalisées en particulier par Sylvère. A ce propos, Jean-Pierre évoque le recueil qu'il a édité à partir de ses lectures : « Saisissable vérité » volume 1 -Minorque, Il faudrait se rendre sur place, au musée du Roi de Majorque, où se trouvent les archives, pour rechercher « le maillon manquant ». JP souhaiterait bien s'y rendre!
 - <u>Séjour à l'hermitage des 4 saisons à St Julien de Bourdeilles -Périgord Blanc</u>: Le séjour s'est parfaitement déroulé et les sites visités ont été très appréciés, Jean-Pierre en profite pour remercier Martine et Jean-Marc pour leur investissement dans l'organisation générale du séjour.
 - <u>La gazette N°19 de janvier 2019</u>: Toujours aussi bien documentée, bien illustrée et des articles donnant bien des nouvelles des unes, des uns et des autres et tout particulièrement celles relatant les exploits de nos jeunes . Merci à eux pour s'être exprimé dans la gazette ... initiatives à encourager!

3-2 Rapport financier:

a - Compte de résultats :

| <u>Charges</u> | 2018 | 2017 | <u>Produits</u> | 2018 | 2017 |
|--------------------|----------|----------|-----------------|----------|----------|
| Affranchissement | 38,40 € | 42,42 € | | | |
| Reprographie | 155,80 € | 113,50 € | Cotisations | 200,00 € | 170,00 € |
| Assemblée Générale | 67,20 € | 0€ | Reliquat AG | 0€ | 18,05 € |
| Frais financiers | 50,50 € | 36,50 € | | | |
| Total charges | 311,90 € | 192,42 € | Total | 200 € | 188,05 € |
| Bénéfices | 0€ | 0€ | Pertes | 111,90 € | 4,37 € |
| Total général | 311,90 € | 192,42 € | Total général | 311,90 € | 192,42 € |

Le compte de résultats laisse apparaître, une fois de plus, un déficit de 111,90 €, ce qui doit nous conduire à être vigilent pour ne pas trop puiser sur nos réserves. Par ailleurs, le montant demandé par la banque pour le suivi des comptes augmente d'année en année, Pouvons-nous trouver une autre solution ? Sujet récurrent s'il en est, auquel il n'y a guère de solution...

b - Bilan :

| Actif | 31/12/2018 | 31/12/2017 | Passif | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|-------------|------------|------------|---------------------------|------------|------------|
| | | | Report à nouveau | 559,12 € | 460,22 € |
| | | | Résultat de l'exercice | - 111,90 € | - 4,37 € |
| Arrhes AG | 937 € | 350 € | Arrhes AG | 937 € | 350 € |
| ССР | 447,22 € | 455,85 € | | | |
| Total actif | 1384,22 € | 805,85 € | Total passif | 1384,85 € | 805,85 € |

4 - Budget prévisionnel 2019:

| <u>Produits</u> | | <u>Charges</u> | | |
|---------------------------|-------|------------------|-------|--|
| Cotisations attendues | 170 € | Papeterie | 125 € | |
| Cotisations encaissées | 60 € | Affranchissement | 50 € | |
| | | Frais financiers | 55 € | |
| Total | 230 € | Total | 230€ | |

Les dépenses sont surtout en lien avec l'impression et l'envoi de la gazette. Les recettes sont surtout en lien avec le nombre d'adhérents et le montant de la cotisation. Afin d'éviter un déficit récurrent et ne pas toujours puiser sur les réserves de l'association, devrons - nous fixer le coût des gazettes en fonction du montant des cotisations ou l'inverse ? Devrons- nous augmenter les cotisations ?

- 5 Montant de la cotisation 2019: Pour confirmer les remarques exprimées ci dessus, il est proposé d'augmenter de 5 € la cotisation et de la fixer à 15 € par adhérent. Accord à l'unanimité.
- 6 <u>Présidence de l'association</u>: Jean-Pierre fait part de son intention de ne plus présider l'association les années à venir afin de passer le relais ... « avoir du sang neuf! ». Il a assuré cette responsabilité depuis la création de l'association le 29 novembre 2000. Un débat s'en suit pour préparer son remplacement. Ce point sera abordé au paragraphe suivant.

7- Renouvellement des membres du CA et élection du bureau.

7-1 <u>Sont sortants</u>: Monique Thibault, Jean-Pierre et Alain Villalonga. Il n'y pas de nouveaux candidats et ces trois sortants souhaitent renouveler leur mandat. Ils sont réélus à l'unanimité. Nicole Locatelli n'a toujours pas fait connaître ses intentions. Il est décidé de la maintenir au sein du *CA*.

- 7-2 <u>Élection du bureau</u>: Le bureau est reconduit : Secrétaire : Alain Villalonga ; Trésorière : Monique Thibault ; Président : Jean -Pierre Villalonga. A la prochaine AG en 2020, Jean-Pierre a prévenu qu'il laissera la présidence de l'association (cf point 4). Monique Thiebault souhaitera se présenter à ce poste et Pascal Thiebault voudra bien occuper le poste de trésorerie. Attendre l'élection du bureau par les membres élus lors de l'AG de 2020!
- 8 <u>Organisation de l'AG 2020</u>: Afin de respecter le tour de France engagé depuis la création de l'association, c'est dans la partie EST de l'hexagone que l'assemblée s'orienterait et la région de l'Alsace et des Vosges a retenu l'assentiment de l'ensemble de l'assemblée. Les congés de l'ascension des 21 au 24 mai ont été aussi retenus.

Les locaux de l'étape pourront faire des propositions d'hébergement et de visites possibles sans tarder.

Le secrétaire de séance

Le président

Alain Villalonga

Jean-Pierre Villalonga